

Améliorer
Respecter
Animer

LES PORTES DES CALANQUES

Bonjour à tous!

Si je m'adresse à vous pour la première fois en première page de notre revue, c'est parce notre présidente Mireille Freedman a souhaité être déchargée de ses fonctions. Son départ est unanimement regretté. Qu'elle trouve ici l'expression de notre reconnaissance pour son action passée.

*Les femmes et les hommes passent, les problèmes demeurent. Celui que nous pose le futur Parc national des Calanques reste préoccupant. Je ne reprendrai pas ici toute la problématique cœur de parc/aire d'adhésion (voir l'article page 2). Nous savons tous le poids de la spéculation foncière dans notre région et sa conséquence : les pressions que subissent les élus pour qu'ils consentent à d'incessantes modifications des plans locaux d'urbanisme. A quoi servirait de protéger aujourd'hui le couple d'aigles de Bonelli qui a élu domicile chez nous pour casser ses œufs demain? Notre association reste ferme sur les limites du cœur du parc : **elles doivent inclure nos calanques depuis Port-Miou jusqu'à Saména**. Nous n'obtiendrons ce résultat qu'au prix d'une mobilisation massive. Nous tous, adhérents, avons le devoir de susciter des adhésions nouvelles. Anciens et nouveaux, nous devons agir sans retard, la main dans la main, et rester unis pour une action dans la durée, car partout et toujours l'appât du gain et les égoïsmes menaceront la nature et l'environnement. Les échéances sont là : avant l'été, le gouvernement aura défini le périmètre; avant l'automne, les limites du cœur de parc. Il nous reste peu de temps.*

On n'a rien sans rien, mes chers amis, alors haut les cœurs! Pour garder belles nos calanques, pour les protéger dans un parc national qui portera leur nom, pour un Parc national des Calanques selon notre cœur!

Deux occasions de nous retrouver et de serrer les rangs sont programmées:
-le 7 juin, participation à l'opération nettoyage des calanques de Sausset à La Ciotat. Il aurait été souhaitable que cette spectaculaire manifestation ait lieu le 5 juin, Journée mondiale de l'Environnement, mais ce jour-là est un jeudi, jour de travail pour la plupart d'entre nous. Nous savons pouvoir compter sur la plus large participation un samedi.

-le 22 juin, vide grenier au parc Adrienne Delavigne. Venez nombreux, vendez, achetez, invitez vos amis!

*La Présidente
Arlette ROUQUET*

UN



PARC NATIONAL

POUR LES
CALANQUES

Tous les gens amoureux des Calanques et des îles environnantes sont nostalgiques de l'époque de leur jeunesse. Aujourd'hui, le progrès est passé par là et avec lui la surfréquentation par mer et par terre. Le phénomène croît exponentiellement et les risques de dégât avec ! (pollution, faune, flore). C'est pourquoi, nous sommes pour la création d'un parc afin de protéger ce qu'il reste pour nos enfants et nos petits enfants.

Historiquement, l'attachement des marseillais pour ce patrimoine exceptionnel c'est fait ressentir chaque fois que la pression immobilière ou politique l'a menacé.

En 1975, a été obtenu la protection du massif des Calanques. A ce moment là, le « site classé » a été défini géographiquement, de Port-Miou à Saména en ce qui concerne le bord de mer. Parallèlement, les îles ont été protégées en 1992 par le rachat au bénéfice du conservatoire du littoral. Remarquons au passage que l'île de Riou est la plus grande île non habitée de notre côte méditerranéenne.

En 1991-92, la mairie de Marseille a lancé une tentative de mutilation du « site classé » au bénéfice de projets immobiliers. Une mobilisation extraordinaire (création d'Union Calanques Littoral, marches, badges, pétitions de plus de 30 000 signatures) de la part des marseillais, de la France et du monde entier a provoqué un recul spectaculaire de nos gouvernants locaux.

Aujourd'hui, rien n'est acquis, la preuve en a été faite cet été, lorsque la mairie a projeté de déclasser le « site classé » du Mont-Rose afin de créer « *un hébergement de qualité (...), des équipements de loisir et des équipements liés à la pratique d'activités thématiques* ».

L'association les Portes des Calanques a réagi comme il se doit et s'est jointe à la levée de boucliers de toutes les associations concernées : manifestation éclatante sur la Canebière le 22 septembre 2007 puis création du « Collectif pour un Parc National ». Ce collectif représente la

courroie de transmission de très nombreuses associations et impulse nos actions.

Quelles sont les données actuelles ?

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) des Calanques a vu le jour en 1999, pour une durée de 8 ans, afin de préparer la création du parc national. Aujourd'hui, il a été prolongé pour 3 ans, jusqu'en 2010. A cette date, le projet devra avoir abouti. Nous ne sommes pas rassurés pour autant car, entre temps, est apparue la notion de parc de seconde génération. Ce type de parc se composera d'un « cœur » et d'une zone périphérique dite « aire d'adhésion ». Le cœur présentera une protection effective et durable alors que l'aire d'adhésion ne sera pas soumise aux mêmes contraintes dans la qualité et la durée de la protection. Les communes pourront librement adhérer ou non à l'aire d'adhésion et en sortir à chaque révision de la charte du parc, c'est-à-dire au bout de 12 à 15 ans ou moins si cela est voté.

C'est là notre souci.

Les politiques se sont engagés avec plus ou moins d'envie pour entériner le projet du parc. Mais quel parc ?

Un parc minimaliste : petit cœur et grande aire d'adhésion avec le risque d'un avenir laissant la part belle aux bétonneurs ?

Ou un parc dont le cœur engloberait tout le site classé ?

Cette seconde solution est pour nous la seule envisageable.

Vous avez compris que nous sommes pour le parc, mais seulement pour un parc au grand cœur.

Camille ASSANTE et Jean Claude FRANÇOIS

Nous ne sommes pas entrés dans les détails, en particulier, nous n'avons pas parlé de site inscrit. Nous pourrions répondre à toutes vos questions lors de notre assemblée générale du 18 avril prochain.

A propos de la circulation dans nos villages

La circulation dans nos villages pose de gros problèmes, le plus importants étant le retour vers le centre ville en fin d'après-midi les week-ends à la belle saison. Pour réfléchir à ces problèmes, il s'est constitué au cours de l'assemblée générale du 15 mai 2006, une commission de circulation. Elle s'est réunie à trois reprises et nous remercions tous ceux qui ont pris le temps d'y participer. Un résumé des conclusions de cette commission a été remis à nos élus.

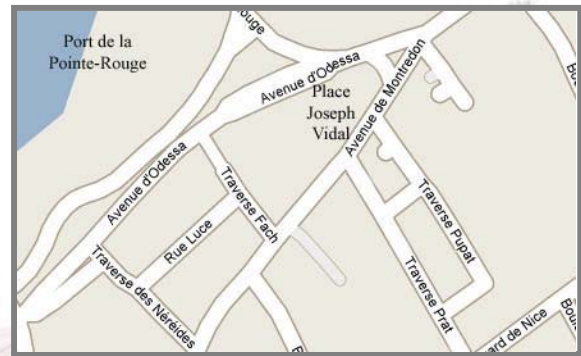
Parallèlement la fédération des Comités d'Intérêts de Quartier du 8^{ème} arrondissement de Marseille s'est réunie à plusieurs reprises entre mars et septembre 2007. Monsieur ADJEMIAN, président du CIQ de Saména et membre de notre conseil nous a permis d'assister à ces réunions.

De toute évidence le point noir se situe à la Pointe-Rouge. C'est là en effet que se « télescopent » le flux des voitures arrivant des calanques et celui des usagers du port de la Pointe-Rouge. Les feux rouges et l'arrêt de bus de la place Joseph Vidal n'arrangent en rien les difficultés rencontrées. La solution ne peut donc venir que d'un aménagement au niveau de la Pointe-Rouge. L'une d'entre elles, simple à mettre en œuvre, consiste à prévoir une circulation à sens unique selon le cheminement des bus.

Il y aurait un sens unique, dans le sens centre ville calanques, sur l'avenue d'Odessa, depuis la place Joseph Vidal et un autre, dans le sens calanques centre ville, sur l'avenue de Montredon depuis Pastré jusqu'à la place Joseph Vidal. On aurait ainsi deux voies de circulation pour passer le bouchon de la Pointe-Rouge. Mais il faudrait surtout continuer cette double voie jusqu'au boulevard urbain sud, là où le flux de voitures pourrait se diluer dans les deux voies de dégagement qui y prennent naissance.

Ce projet rencontre malheureusement une opposition farouche de la part du CIQ de la Pointe-Rouge.

« Cette proposition de sens unique, faite depuis longtemps par la plupart des CIQ se situant au-delà de la Pointe-Rouge, provoque encore les foudres de Madame CHANOU Présidente du CIQ de la Pointe-Rouge. Madame CHANOU a fait comprendre à Monsieur Stern qu'elle ne



voulait même pas en entendre parler », compte-rendu de la réunion Commission Circulation du 3 mai 2007 de la fédération des Comités d'Intérêts de Quartier du 8^{ème} arrondissement page 3.

D'autres solutions existent. L'une d'entre elles, qui aurait l'approbation du CIQ de la Pointe-Rouge, consiste en une trémie couverte (un passage souterrain) depuis la sortie du port de la Pointe-Rouge jusqu'après le boulevard Piot. Cette proposition a été soumise, il y a quelques mois, au service compétant de Marseille Provence Métropole par Richard MIRON, conseiller général et conseiller d'arrondissement. Je vous laisse apprécier la réponse de ce service :

« ... Vous préconisez le principe d'un ouvrage souterrain sud-nord dédié aux véhicules légers avec ou sans remorque à bateau qui aurait son origine sur le boulevard Odessa, après la sortie du port et qui déboucherait sur l'avenue de Montredon, après le boulevard Piot.

Dans cette optique, je vous confirme que nous menons des études dans le cadre d'une réflexion plus globale prenant en compte le diagnostic existant. »

Sachez que depuis la création de l'association, en 2002, ce problème récurrent a fait l'objet de nombreux courriers malheureusement sans résultat. Sachez aussi que nous ne baisserons pas les bras. Nous savons qu'il n'est pas simple de résoudre ce problème. Il n'en reste pas moins que cette situation qui perdure depuis des années et qui s'amplifie ne peut plus durer. Les habitants de nos villages supportent de moins en moins cet état de fait et réclament une solution. Il est temps que les pouvoirs publics nous écoutent mais surtout nous entendent.

Jean Claude FRANÇOIS

Dernière minute



Avant les élections municipales, nous avons posé, par courrier, aux divers candidats la question suivante: « *Etes vous favorable à l'intégration de la totalité du site classé dans le futur cœur du parc ?* ».

Jean Noël Guérini, ne nous a pas répondu directement, mais nous savions par personne interposée qu'il y était favorable. Aujourd'hui, nous recevons un courrier de Dominique Tian, député maire des 6 et 8^{ème} arrondissements de Marseille. Nous le savions attaché à nos calanques, nous apprécions qu'il le confirme.

LES PORTES DES CALANQUES

Siège social : 22 boulevard Alexandre Delabre
Les Goudes, 13008 Marseille
06 177 944 07
secretariat@lesportesdescalanques.fr
www.lesportesdescalanques.fr

Comité de lecture : Camille Assante,
Jean Claude François,
Alain Souche,
Dominique Stern.

Le conseil :

Président : Arlette Rouquet
Vice-président : André Stern
Secrétaire : Dominique Stern
Trésorier : Jean Claude François
Secrétaire adjoint : Alain Souche
Trésorier adjoint : Alain Germain

Les conseillers : Raymond Adjemian, Camille Assante, Alain Aubert, Yvette Campana, Mireille Freedman, Emile Garau, Madeleine Plaindoux, Jeanne Ravet et Christian Rigaudie.

Je soutiens l'action de l'association

Nom Prénom

Adresse

Mèl

Ci-joint un chèque de

(Pour tout montant supérieur à 5 €, prix de la cotisation,
il vous sera délivré un reçu vous permettant de déduire votre don de vos impôts.)

A déposer ou envoyer à Association « Les Portes des Calanques »
22 boulevard Alexandre Delabre, 13008 Marseille